

## DEPART DE L'ENTREPRISE *SERVIER* - CHEMIN DE RONDE CROISSY



Les Laboratoires *SERVIER* situés Chemin de Ronde à Croissy-sur-Seine ont déménagé leurs activités à Saclay. L'entreprise procède actuellement à l'excavation des terres situées dans le périmètre de l'ancienne cuve Sovcor (dépollution du sol).

Ce site représente 30 000 m<sup>2</sup> de

bureaux, 15 000 m<sup>2</sup> de droit à construire supplémentaire. Il était moteur dans l'activité économique du secteur avec 300 emplois. Il avait un impact réduit au niveau de la circulation avec la mise en place d'un petit bus-navette pour les salariés. Le terrain concerné est en zone ULa du PLU (*activités industrielles, tertiaires, de services, de bureaux et de laboratoires de recherche...*), il occupe un emplacement exceptionnel, à proximité immédiate de la Seine et du RER A, sur un terrain largement végétalisé.

Depuis 2015, ce sont 850 logements qui ont été construits sur le Chemin de Ronde, à savoir 450 logements sur le Parc Princesse au Vésinet et, en face, 400 logements à Croissy, le tout desservi par cette seule voie de circulation. Le point de saturation est ainsi déjà atteint sur le Chemin de Ronde et, plus largement, sur le secteur de la Boucle de la Seine qui était pourtant il y a peu de temps encore une zone de maraîchage et d'espaces naturels.

Les riverains et associations s'opposent donc fermement à tout projet immobilier additionnel et préconisent de conserver l'empreinte foncière bâtie actuelle du site de Servier, sans bétonisation supplémentaire, pour de l'activité économique raisonnable, c'est-à-dire la moins polluante possible et ne nécessitant pas un surcroît de trafic routier. En effet il faut maintenant également prendre en compte, toujours sur cette même voie, le permis de construire qui vient d'être délivré pour un grand centre médical et de radiologie de 4 000 m<sup>2</sup>.

A ce jour, et après avoir contacté l'ensemble des élus (de la commune, communauté d'agglomération, département et région), nous n'avons aucune visibilité sur le devenir de ce site de Servier.

Toutefois, la mairie de Croissy a renouvelé son annonce publique en janvier 2024 et confirmé qu'il n'y aurait pas d'immeuble collectif de logement familial, la densification du Chemin de Ronde lui paraissant avoir atteint sa limite. Pour autant, l'expression logement « familial » pourrait constituer une subtilité destinée à réserver le cas du logement en « Résidence Jeunes Actifs », par exemple.

L'AdCR se mobilise avec les riverains pour demander aux élus de promouvoir un projet d'activité écologiquement raisonnable, avec un impact limité sur la circulation, privilégiant la conservation des bâtiments existants, modernes et attractifs, sans extension, afin de préserver les espaces verts, dans un cadre magnifique. Aussi par exemple, un projet d'enseignement, de formation professionnelle, avec internat, ou de co-working, permettraient de générer de l'activité pour les 850 nouveaux logements déjà créés depuis 2015 à proximité immédiate, tout en luttant contre une artificialisation supplémentaire des sols et le réchauffement climatique.

Nous espérons que les élus agiront en faveur de la Boucle de Seine et en concertation avec les riverains qui souffrent déjà d'une large dégradation de l'environnement et de leur cadre de vie.